

Bulletin Eucharistique



L'HEURE SAINTE.

Nature.—L'heure Sainte consiste à faire en public ou en particulier, pendant une heure, quelque pieux exercice, de onze heures à minuit, dans la nuit du jeudi au vendredi.

Origine.—Cette dévotion a sa première origine dans la prière que Jésus fit, la veille de sa mort, au jardin des Oliviers, où il tomba en agonie et éprouva une sueur de sang. Elle répond à ces paroles du Sauveur : “*Veillez et priez avec moi,*” et à ce tendre reproche : “*Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi.*”

Institution.—Elle est due à la B. Marguerite-Marie, ou plutôt à Notre-Seigneur lui-même, qui la demanda à sa servante bien-aimée : “*Un jour le Saint Sacrement*

“ étant exposé, mon bon Maître se montra à moi et me
 “ découvrit jusqu'à quel point il avait aimé les hommes,
 “ dont il ne recevait en retour que de l'ingratitude.....

“ Toi, du moins, ajouta expressément Notre-Seigneur,
 “ donne-moi ce plaisir de suppléer à leur froideur, autant
 “ que tu peux en être capable...

“ Toutes les nuits du jeudi au vendredi, je te ferai parti-
 “ ciper à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu souffrir
 “ au jardin des Oliviers..

“ Et, pour m'accompagner dans cette humble prière que
 “ je présentai alors à mon Père, *tu te lèveras entre onze*
 “ *heures et minuit*, et te prosterneras la face contre terre,
 “ tant pour apaiser la divine colère en demandant miséri-
 “ corde pour les pécheurs, que pour adoucir en quelque
 “ façon l'amertume que je sentais de l'abandon de mes
 “ Apôtres ; ce qui m'obligea à leur reprocher de n'avoir
 “ pu veiller une heure avec moi.”

Excellence.—Il résulte de ces paroles et de ce fait que
 l'Heure Sainte est une des pratiques de dévotion les plus
 chères à N.-S. Jésus-Christ ; elle a pour but de le consoler
 des ingratitude humaines, de faire réparation et amende
 honorable pour les crimes du monde, et d'obtenir la con-
 version des pécheurs et en particulier celle des agonisants.

Indulgences.—Les membres de l'*Apostolat de la prière*
 peuvent gagner une indulgence plénière, chaque semaine,
 en faisant l'Heure Sainte.—*Indulgence plénière*, le Jeudi-
 Saint et le jour de la Fête-Dieu, pour toutes les personnes
 qui, avec un cœur contrit, font cet exercice, à la condition
 de s'être confessées et d'avoir communiqué le même jour ou un

jour de la semaine suivante.—*Trois cents jours*, tous les autres jeudis de l'année. (Cong. des Indulg., 1876).

Forme.— Il n'y a aucun sujet de méditation prescrit pour occuper l'Heure Sainte ; toutefois, par les paroles de Notre-Seigneur, il est évident que, pour entrer dans ses désirs, il convient de méditer son agonie et ses humiliations, considérer son amour pour nous, et détester nos ingratitude.

Si l'on ne peut se rendre à une église, on peut se tourner en esprit vers le Tabernacle le plus voisin de notre demeure, et faire ainsi l'Heure Sainte. Les Adoratrices diurnes, durant leur Adoration, pratiquent l'Heure Sainte.

Les hommes Adorateurs nocturnes, qui pourront se rendre auprès du T. Saint Sacrement, répondront plus parfaitement au désir de Notre-Seigneur et s'estimeront heureux d'être les amis intimes de Jésus.

Pour eux surtout, Mgr de la Bouillerie a composé la belle page suivante :

INVITATION.

“ Quand les labeurs de la journée seront finis, et que votre âme fatiguée aura besoin de repos, entendez sortir du Tabernacle l'invitation : “ Le Maître est là : il vous appelle.”

“ Dirigez alors vos pas vers l'église ; allez vous agenouiller aux pieds de Jésus-Christ et prier ! . . Cette *prière eucharistique du soir* aura pour votre piété des charmes infinis.

Ce sera *le soir* ! . . L'heure du recueillement, de la solitude et du silence !

“ L'heure, où les disciples d'Emmaüs pressaient leur

divin Maître de demeurer avec eux. “ Restez, restez, Seigneur, car il est déjà tard et le jour est sur son déclin.”

“ L’heure enfin où vous direz vous-même : “ Me voici, “ ô mon Dieu. Quand la nuit vient, mon âme vous désire, “ et dès le matin, mon cœur veille près de vous.”

“ Ce sera l’heure du recueillement ; les bruits du monde auront cessé !

“ Autour du Tabernacle rien que Lui et vous !

“ Ce sera l’heure du silence, mais d’un silence plus éloquent que toutes les paroles des hommes. Car c’est alors que le Dieu du Tabernacle vous confiera ses plus divines leçons. Et lorsque vous sortirez de l’église, les ayant reçues et méditées, vous répéterez avec les mêmes disciples que Jésus-Christ visitait le soir : “ Est-ce que mon cœur ne brûlait pas, lorsque Jésus-Hostie me parlait ?

L'ARBRE DE VIE AU PARADIS TERRESTRE.

(FIGURE DE L'EUCARISTIE.)

“ Dès le principe, Dieu avait planté un Paradis de délices, “ dans lequel il plaça l’homme qu’il avait formé ; et de ce “ sol fécond le Seigneur Dieu produisit tous les arbres à “ fruits doux et d’un aspect agréable ; au milieu du Paradis, “ il mit *l’arbre de vie*, ainsi que l’arbre de la science du “ bien et du mal.” (Genèse 11, 8 et 9).

De l’aveu des interprètes et des théologiens, les premiers linéaments du mystère eucharistique se dessinent dans les fruits merveilleux de *cet arbre de vie*, qui avaient pour but et pour effet d’entretenir dans l’homme innocent la vie

corporelle, et de le mettre à l'abri de la maladie, de la décrépitude et de la mort.

L'homme, mangeant de ce fruit de temps en temps, aurait trouvé dans cet aliment la conservation de ses forces et le moyen de jouir d'une santé pleine, parfaite, toujours jeune et sans déclin.

Saint Augustin n'a pas craint de donner à cet arbre merveilleux le nom de Sacrement, figuratif du Sacrement par excellence de l'Eucharistie, qui communique aux âmes une vie surabondante et divine.

Toutefois, de combien la réalité eucharistique l'emporte sur la figure ! L'arbre du Paradis terrestre conservait la vie du corps ; l'Eucharistie, comme un arbre magnifique planté au sein du paradis de l'Eglise catholique, conserve la vie spirituelle de l'âme.

Le fruit de l'arbre de vie n'était qu'une production de ses racines, une chose créée et matérielle ; le fruit du sacrement est la personne du Sauveur lui-même ;—c'était une vie longue, d'une durée presque infinie qu'on eut reçue en mangeant le premier ; c'est la vie éternelle que nous recevons à la Table sainte.

La vie, conservée par l'arbre du Paradis, était un bien de l'ordre physique, du même degré que la vie des animaux ; l'Eucharistie augmente et développe dans nos âmes la vie suréminente de Dieu lui-même.

Pour une seule faute, Adam s'est vu privé de la faculté de cueillir le fruit de vie ; le fruit du Sacrement est tellement à notre disposition que, nonobstant nos fautes, eussions-nous pendant de longues années refusé de nous en

nourrir, ou ne l'eussions-nous reçu que pour le profaner, dès que nous nous sommes relevés par le repentir, nous le retrouvons à notre portée.

Enfin si, comme devant l'arbre du Paradis, des anges sont préposés à la garde du Sacrement, leur mission expresse est de le rendre accessible à tous ; leur glaive n'est que la parole lumineuse et pénétrante de l'Eglise, qui nous en montre l'accès toujours facile et qui nous presse d'y recourir.

Telle est la première révélation de la Communion eucharistique ; elle date de l'Eden, du berceau du genre humain. Sa clarté et sa beauté égalent sa haute antiquité ; il est facile de comprendre que Adam, ayant reçu la promesse du Rédempteur, ait vécu dans la foi et l'attente d'un Sacrement qui rétablirait sur la terre, sinon pour le corps du moins pour l'âme, un nouvel arbre de vie et son fruit d'immortalité.

Adam, le premier et le plus éclairé des Prophètes, comprit que la restauration serait en harmonie avec la création, et que l'arbre de vie fleurirait encore et donnerait de merveilleux fruits. Connaissant les symboles que la divine Sagesse avait déterminés pour servir de voile à l'auguste Sacrement, Adam cultiva la terre ; et ses sueurs lui furent moins pénibles, parce qu'elles fécondaient le sillon d'où sortirait plus tard le froment des élus.

Adam et Eve furent vaincus dans l'Eden, Jésus fut vainqueur à Gethsémani.

LE TESTAMENT DE L'EUCCHARISTIE.

“ Jésus prit du pain, et après avoir rendu grâces, il le rompit et le leur donna, disant : Ceci est mon Corps, qui est donné pour vous ; faites ceci en mémoire de Moi.

“ De même, après le souper, il prit le calice, disant : Ce calice est le nouveau Testament en mon Sang, qui sera répandu pour vous . . . ”

Selon S. Luc, XXII, 19 et 20.

Je trouve, dans ce mot de *Testament*, je ne sais quoi qui me frappe, qui m'attendrit. C'est ici un testament ; c'est l'assurance de mon héritage ; mais il faut qu'il en coûte la mort à celui qui le fait !

Ce qui paraît en ces paroles, par le rapport qu'elles ont avec les anciennes figures, c'est que le sang de Jésus-Christ, versé à la croix, est le sang du nouveau Testament, c'est-à-dire le sang versé pour lui donner toute sa force. Il y a des testaments dont la loi est qu'ils soient écrits de la main du testateur ; mais la loi du testament de Jésus-Christ, c'est qu'il devait être confirmé et comme tout écrit de son sang. L'instrument de ce testament et l'acte où il est écrit, c'est l'Eucharistie. Les promesses de Jésus-Christ et du nouvel héritage nous sont faites par la mort de Jésus-Christ, qui nous tire par là de l'enfer et nous assure le ciel ; et l'acte où cette promesse est rédigée, l'instrument où la volonté et la disposition de notre Père est écrite, cet acte, cet instrument est tout écrit de son sang : son testament, en un mot, c'est l'Eucharistie. (*Médit.*, Cène, I, LXI.)

BOSSUET.

MOIS DE MARS**en l'honneur de saint Joseph.**

Indulgence de *trois cents jours*, chaque jour, aux personnes qui consacrent le mois de Mars à saint Joseph, et qui font pendant ce mois quelque exercice de dévotion en l'honneur de ce grand Saint.

Indulgence *plénière*, une fois le mois, aux personnes qui font cet exercice pendant le mois entier, pourvu que, au jour de leur choix, ces personnes se confessent, communient et prient selon les intentions du Souverain Pontife.

Souvenez-vous de saint Joseph.

Souvenez-vous, ô très chaste époux de la vierge Marie, ô mon aimable protecteur, saint Joseph, qu'on n'a jamais entendu dire que quelqu'un ait invoqué votre protection et demandé votre secours sans avoir été consolé. Animé d'une pareille confiance, je viens à vous, et me recommande à vous de toute la ferveur de mon âme. Ah ! ne rejetez pas ma prière, ô père putatif du Rédempteur, mais daignez l'accueillir avec bonté et m'exaucer. Ainsi soit-il.

(300 jours d'indulg., Pie IX 1863).

Prière pour obtenir la pureté.

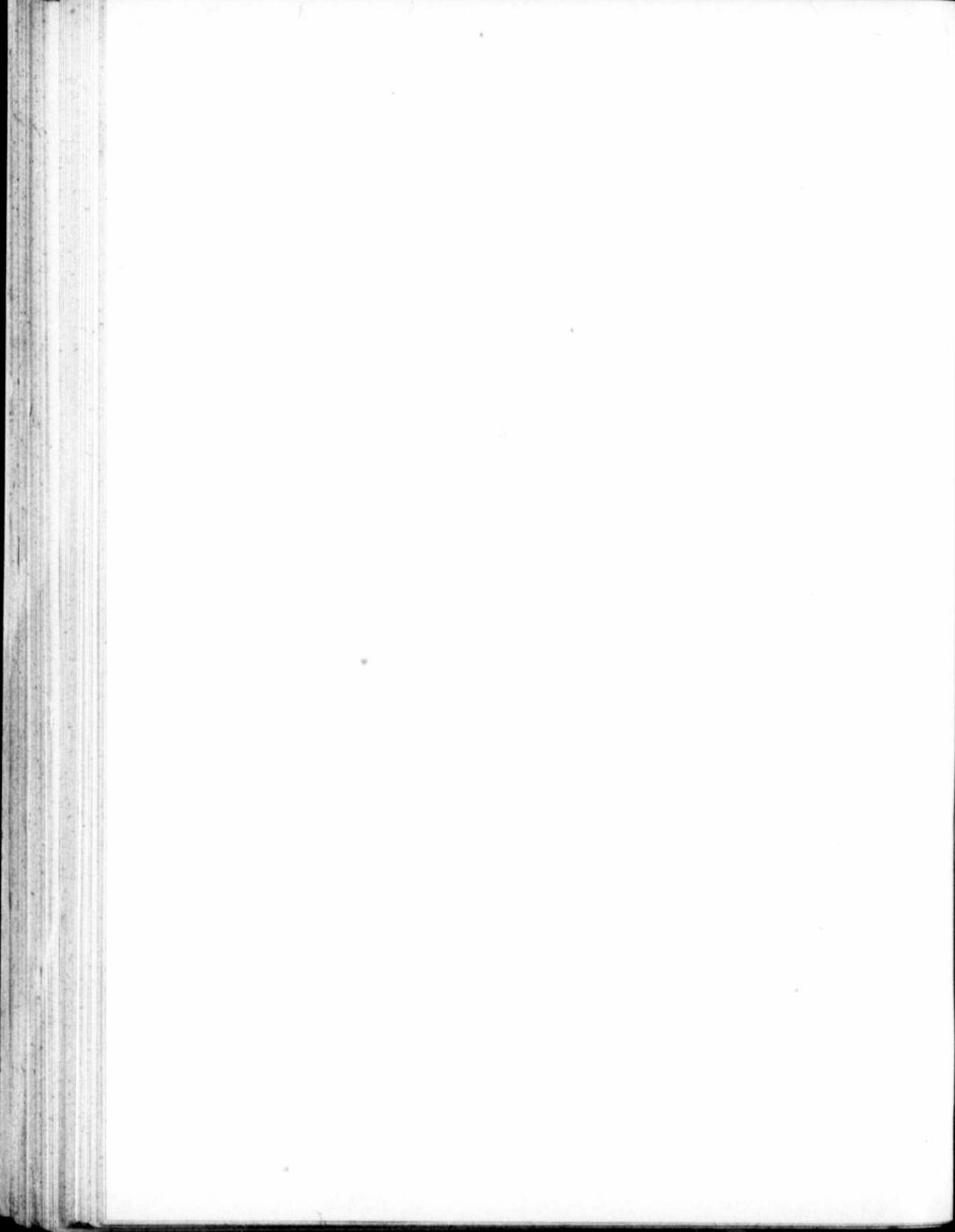
O glorieux saint Joseph, père et protecteur des vierges, gardien fidèle, à qui Dieu confia Jésus, l'innocence même, et Marie la Vierge des vierges, je vous en supplie et je vous en conjure par Jésus et Marie, ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que, préservé de toute souillure, pur de cœur et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une chasteté parfaite. Ainsi soit-il.

(100 jours d'indulg., Pie IX 1877).

NEUVAINES A S. JOSEPH
présentées par son bien-aimé



PRENEZ POUR INTERCESSEUR
celui à qui DIEU a communiqué sa Paternité divine
et qui par ce privilège est devenu le Prince de tous les Anges
le premier de tous les Saints.



**Prière en l'honneur de saint Joseph, patron de
l'Eglise universelle.**

O glorieux saint Joseph, choisi par Dieu pour être le père putatif de Jésus, l'époux très pur de Marie toujours vierge, le chef de la sainte Famille, et qui, pour cette raison, avez été choisi par le vicaire du Christ comme le céleste patron et le protecteur de l'Eglise fondée par Jésus, c'est avec la plus grande confiance que j'implore en ce moment votre puissant secours pour toute l'Eglise militante. Protégez particulièrement, avec un amour vraiment paternel, notre saint Père le Pape, tous les évêques et les prêtres qui sont en communion avec la Chaire de saint Pierre. Soyez le défenseur de tous ceux qui travaillent au salut des âmes dans les angoisses et les tribulations de cette vie, et faites que les peuples de la terre se soumettent docilement à l'Eglise, qui seule peut procurer à tous le salut éternel.

Daignez aussi, ô bien aimé saint Joseph, agréer la consécration que je vous fais de moi-même. Je me donne tout à vous, vous demandant d'être toujours mon père, mon protecteur et mon guide sur le chemin du salut. Obtenez-moi une grande pureté de cœur et un amour ardent de la vie intérieure. Faites qu'à votre exemple toutes mes actions tendent à la plus grande gloire de Dieu, en union avec le divin Cœur de Jésus, le Cœur immaculé de Marie et avec Vous. Enfin, priez pour moi, afin que je puisse participer à la paix et à la joie que vous avez goûtées vous-même à votre sainte mort. Ainsi soit-il.

(300 jours d'indulg., Léon XIII 1885).

CANTIQUE A SAINT JOSEPH

Tempo di marcio. SOLO.

Chantons, ô fa-mil-le ché-ri-e, Chantons une hymne de bon-heur ;
 Ain-si que Jé-sus et Ma-ri-e, Nous a- vons Jo- seph pour tu-teur.
 Jo - seph règne en ce sanc-tu - ai - re ; Nos fronts s'inclinent sous ses lois ;
 Avec Jésus, le Roi des rois, Oui, nous le ché-ri-s-sous, comme on ché-rit un pè-re.

Refrain.

Ex-al tons de Jo- seph la su- bli-me grandeur ; O mys-tè re ! sur la ter-re,
 Du Dieu que tout ré- vè re Il fut le pro- tec- teur. Sa cou- ron-ne
 Et son trô-ne De tous les Saints é- clipsent la splen-deur.

De son trône il prête l'oreille
 A nos accents, à nos soupirs :
 Jamais sa bonté ne sommeille,
 Elle devance nos désirs.
 Pour mieux prendre notre défense
 Il veille toujours sur nos pas :
 Souvent il nous porte en ses bras
 Quand nous touchons l'écueil où périt
 [l'innocence.

En le parant du diadème,
 Jésus a remis en ses mains
 Des grâces le trésor suprême ;
 Allez à lui, pauvres humains,
 Confiez-lui votre misère ;
 Il connaît aussi la douleur :
 Le faible est chéri de son cœur,
 L'orphelin délaissé retrouve en lui son
 [père.

Dans les Cieux, tout brillant de gloire,
 Je le contemple. O Séraphin !
 Dis-nous sa merveilleuse histoire,
 Aux accords de ton luth divin :
 —Inconnu, pauvre sur la terre,
 Vivant du fruit de ses labeurs,
 Plus grand que les triomphateurs,
 Il a dicté des lois au Maître du tonnerre.

Lorsque le démon, dans sa rage,
 Est là pour nous faire périr ;
 Joseph, sauvez-nous du naufrage,
 Hâtez-vous de nous secourir.
 Et quand de cette triste vie
 Dans nos mains se rompra le fil
 Faites-nous vivre après l'exil :
 Avec vous, Jésus et Marie.

NAZARETH ET LE TABERNACLE.

Et il s'en alla ensuite avec eux, et vint à Nazareth, et il leur était soumis. (LUC 11, 51.)

O Jésus, vous avez fait vos délices d'habiter avec Marie et Joseph, à Nazareth. Pendant trente ans d'une vie obscure, vous avez sanctifié cette solitude par l'obéissance, le travail et la prière. Quel bonheur pour votre sainte Mère et pour saint Joseph de vous posséder ainsi au milieu d'eux, de jouir de vos divins entretiens, et de recevoir vos services les plus humbles et les plus dévoués ! Avec quelle ferveur ces deux saintes âmes ne cessaient de vous adorer et de vous aimer au nom de l'humanité entière, pour laquelle vous étiez alors un Dieu inconnu !

O divin Jésus, j'unis mon cœur à ces deux cœurs si purs et si aimants, pour vous rendre mes hommages au saint Tabernacle, où vous reproduisez si fidèlement votre vie de Nazareth. A Nazareth, vous avez mené *une vie cachée*, ignorée, méprisée du monde. Vous qui, par votre sagesse et votre puissance, pouviez faire tomber à vos genoux tous les peuples de la terre, vous étiez à peine connu dans la petite bourgade comme l'humble fils d'un charpentier. O humilité profonde ! Et cependant, au Tabernacle, votre humilité, ô Jésus, est bien plus admirable. Car enfin, à Nazareth, vous n'aviez pas encore racheté le monde au prix de votre sang ; vous ne l'aviez pas encore éclairé de votre céleste doctrine, ni enrichi des bienfaits de votre amour. Mais aujourd'hui, après dix-neuf siècles, employés à répandre sur les hommes vos trésors de vérité et de grâces, rester encore ignoré et méconnu du monde, surtout

dans le Sacrement de votre amour, n'est-ce pas pour vous, ô divin Sauveur, une humiliation plus profonde que celle de Nazareth ? Et vous l'acceptez par amour pour nous !

A Nazareth, *Vous obéissiez* à Marie et à Joseph, deux âmes saintes sans doute, qui ne pouvaient commander rien que de sage et de juste ; mais, après tout, deux de vos créatures, qui tenaient de vous l'être, le mouvement et la vie ; obéissance prodigieuse de la part d'un Dieu ! Mais, au Tabernacle, ô Jésus, votre obéissance m'étonne et me ravit encore davantage. Là, vous obéissez à la première parole du prêtre, à la volonté de chaque fidèle, et souvent à des Judas et à des sacrilèges ; votre obéissance est sans gloire, sans honneur, perpétuelle.

A Nazareth *vous avez travaillé*. Vos mains divines, vous les avez consacrées à servir Marie et Joseph. Au Tabernacle, vous êtes tout dévoué, tout consacré à mon usage : je dispose de votre adorable personne, comme d'un bien que vous me donnez ; votre corps me sert de nourriture, votre sang de breuvage ; votre âme, votre divinité m'appartiennent.

C'est ainsi qu'au Saint Sacrement, plus encore qu'à Nazareth, vous cachez votre infinie Majesté par l'obscurité la plus profonde, votre souveraineté par la dépendance, votre glorieuse qualité de Maître par celle de serviteur.

O Jésus, souverain Seigneur du ciel et de la terre, Roi des rois, Maître absolu de tous les hommes, j'adore votre majesté, je respecte votre domaine et votre divine autorité ; mais dans l'Eucharistie j'adore avec un aussi profond respect votre humilité, votre obéissance et votre dévouement sans limites. O Jésus, faites-moi imiter vos vertus !

LA MANIÈRE DE COMMUNIER.

Voici les règles à suivre, dans la communion, pour garder les bienséances et pour prévenir de fâcheux accidents ; règles qui ne sont pas toujours observées, même par des personnes qui communient très fréquemment.

Donc, pour communier avec décence, il faut :

Tenir la tête fixe et droite, sans la pencher en avant ni la renverser en arrière ;

Garder les yeux baissés, ou les arrêter sur la sainte hostie, et non sur le prêtre ;

Ouvrir médiocrement la bouche, ni trop, *ni trop peu* ; *avancer* assez la langue sur la lèvre inférieure, afin que le prêtre y puisse facilement et sûrement déposer l'hostie.

Les uns remuent la tête, les autres la tiennent trop baissée, de sorte que le prêtre ne voit pas ce qu'il fait et se trouve forcé de poser la sainte hostie au hasard.

C'est à peine si les autres entr'ouvrent la bouche ou desserrent les dents ; certains craignent d'avancer la langue ou saisissent l'hostie avec les lèvres ; d'autres retirent la langue avec précipitation, avant que le prêtre ait eu le temps de bien poser l'hostie ; d'autres encore, au lieu de tenir la tête droite et fixe, font un mouvement en avant, comme pour saisir la sainte hostie avant que le prêtre l'ait déposée sur leur langue ; d'autres enfin après avoir communiqué appliquent la nappe de communion sur leurs lèvres humides.

Tout cela est fort inconvenant et de plus fort dangereux ; la plupart des accidents qui arrivent à la sainte Table viennent de la maladresse ou de la négligence des communicants.

A voir la manière dont communient plusieurs personnes, même dévotes, on serait tenté de croire qu'elles le font pour la première fois, tant elles s'y prennent mal.

Ne vous levez pas brusquement, aussitôt que vous avez communiqué, de peur que vous ne donniez une secousse à votre voisin qui communique après vous ; attendez pour vous lever que le prêtre soit éloigné de deux ou trois rangs.

Laissez la sainte hostie un moment sur votre langue ; et, quand elle sera un peu humectée, vous l'avalerez avec révérence. Mais il ne faut pas la laisser fondre dans la bouche, à cause du péril qu'il y aurait de ne pas communier.

Si l'hostie s'attachait au palais, il faudrait la détacher avec la langue seulement, sans y porter les doigts.

Si l'on sent que quelque particule de la sainte hostie est demeurée sur les lèvres, il faut avec révérence l'attirer dans la bouche, sans y appliquer les doigts.

Si le prêtre vous donne par mégarde deux hosties au lieu d'une, il n'y a pas lieu de se troubler, puisqu'on ne reçoit pas plus en deux hosties qu'en une, de même qu'on ne reçoit pas moins en une moitié d'hostie qu'en une tout entière.

Par respect pour la sainte Table, on n'y porte point de gants ni de manchon ; un voile convient aux dames.

Les règles que nous venons de retracer ne sont point de fantaisie ; elles sont reçues, enseignées, et de grands évêques n'ont pas dédaigné de les écrire en détail.

DILATONS notre cœur ; nous avons affaire à un Dieu plein d'amour : c'est une folie de se défier de Lui.

MANIÈRE DE SURNATURALISER NOS ACTIONS.

(D'après le Père Saint-Jure).

1. *Selon Dieu*, ou selon ses lois et ses conseils.
 2. *En Dieu*, ou en état de grâce.
 3. *Avec Dieu*, en correspondant à la grâce excitante.
 4. *Après Dieu*, par imitation de Jésus-Christ.
 5. *Devant Dieu*, en sa sainte présence.
 6. *Pour Dieu*, selon sa plus grande gloire.
 7. *Près de Dieu*, en pensant que l'action actuelle.
- est peut être la dernière de notre vie.

L'APPARTEMENT DE TRAVAIL DE Mlle LeBER.

Le petit corps de logis, occupé par Jeanne LeBer durant les vingt années de sa réclusion, avait trois étages ; chaque étage ne formait qu'un appartement, ayant dix ou douze pieds de profondeur et toute la largeur du chevet de la chapelle de Notre-Dame de Pitié.

Le premier, situé au rez-de-chaussée, servait de sacristie ; du rez-de-chaussée, on montait, par un petit escalier, à l'étage situé au-dessus, destiné à lui servir de cellule de prière et de repos.

Cet appartement, d'après la hauteur qu'on lui avait donné, se trouvait au même niveau que le sanctuaire ; de sorte que Jeanne LeBer n'était séparée du Saint Sacrement que par une cloison de quelques pouces d'épaisseur.

Enfin, le dernier étage, destiné à lui servir d'*appartement de travail*, renfermait les petits métiers, et toutes les choses nécessaires pour les divers ouvrages auxquels elle s'appliquait.

Disons encore un mot de ses austérités et de la distribution de son temps.

Quoique son linge fut extrêmement grossier, souvent elle s'en passait entièrement ; elle se contentait d'habits qui n'étaient faits que de la serge la plus commune et la plus rude, ayant même soin de les racommoder et de les rapiécer une multitude de fois, avant de cesser de s'en servir. Pour faire pénitence, elle portait toujours sur sa chair une haire de crins, ou une ceinture de même matière, et elle n'était jamais sans l'un ou l'autre de ces instruments. A toutes ces mortifications, elle joignait encore celle du froid, durant la plus grande partie de l'année : car bien qu'il y eût dans sa cellule un poêle, meuble absolument indispensable en Canada, il était rare qu'elle le chauffât suffisamment, pour ne pas endurer les incommodités de la saison. Enfin, l'été, elle souffrait les excès de la chaleur, quelquefois étouffante dans sa cellule, sans se présenter jamais à la fenêtre, lorsqu'elle aurait pu, à certaines heures du jour, y trouver un peu de fraîcheur. Voilà, ce que lui inspirait son grand amour pour JÉSUS-CHRIST, résidant près d'elle dans le Saint Tabernacle.

Le règlement de vie, qui lui fixait la distribution de son temps, et auquel elle était rigoureusement et religieusement fidèle, lui fournissait la matière d'une nouvelle et très dure mortification. Durant les vingt années de son séjour à la Congrégation, elle se leva tous les jours à quatre heures, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint ; et à quatre heures et demie le reste de l'année. Elle faisait ensuite sa première oraison, qui durait une heure, puis récitait les Petites



Jeanne Le Ber dans sa cellule de travail.

Heures de l'Office de la Très Sainte-Vierge ; elle entendait enfin la Sainte Messe, pendant une partie de laquelle, elle avait les bras en croix. De neuf heures à neuf heures et demie, elle faisait une lecture spirituelle, et de dix à onze heures une seconde heure d'oraison ; elle lisait ensuite un chapitre du Nouveau Testament, suivi de l'examen particulier. Elle dînait à onze heures et demie ; à une heure, elle récitait Vêpres et Complies du petit Office ; puis, elle faisait une seconde demi-heure de lecture spirituelle, et à quatre heures, sa troisième heure d'oraison. Elle soupaît à six heures, récitait le chapelet, et d'autres prières vocales, et se couchait enfin à huit heures et demie. Outre les trois heures qu'elle employait à l'oraison, les jours ordinaires, elle en consacrait deux autres à ce saint exercice, les Dimanches et les Fêtes, l'une pendant la grand'messe, l'autre durant les vêpres. Enfin, comme on l'a déjà remarqué, *elle se levait toutes les nuits*, pour faire une autre heure d'oraison, après laquelle elle récitait Matines et Laudes du petit Office ; et la veille des Fêtes, cette Oraison de la nuit durait deux heures, sans préjudice des cinq autres heures, qu'elle employait à ce saint exercice le lendemain.

Voilà, quelle était la distribution de son temps : il était partagé entre les exercices de piété, la lecture et le travail. Elle travaillait avec une activité incroyable ; au point qu'on peut à peine s'expliquer comment, dans si peu d'années elle a pu faire tant de travaux de broderie, dont quelques-uns existent encore et font l'admiration des personnes de l'art.

Le grand soin, que Sœur LeBer eut toujours d'éviter l'oisiveté, lui faisait employer entièrement au travail des mains, tout le temps que son règlement ne désignait pas pour quel-

que autre usage, sans prendre jamais aucune récréation. La fin qu'elle se proposait en travaillant était, ou de vêtir JÉSUS-CHRIST vivant dans la personne des pauvres, ou de l'honorer au Très Saint Sacrement, soit en faisant des ornements pour les ministres qui le consacrent, soit en décorant les tabernacles où il veut bien résider.

Elle s'appliquait quelquefois à filer et à tricoter pour les pauvres, aussi bien que pour elle-même ; mais toujours elle leur réservait ce qu'il y avait de meilleur, dans le produit de son travail, et ne retenait que le pire pour son propre usage. Ses bas n'étaient faits, qu'avec la laine la plus grossière, ou d'une sorte de filasse poignante, que les plus misérables auraient eux-mêmes dédaignés. Son amour pour les pauvres, à qui elle faisait souvent d'assez grandes largesses, la rendait très parcimonieuse pour elle-même : elle cousait toujours quelque morceau de vieux cuir, sous ses souliers de feuille de blé d'Inde, non-seulement pour faire moins de bruit en marchant dans sa cellule, (et cela par respect pour le Saint Sacrement, qui reposait à côté) ; mais aussi pour faire durer ses souliers plus longtemps, et être par là mieux en état d'assister les pauvres.

Son travail le plus ordinaire avait pour objet, des linges ou des ornements destinés aux saints autels. Elle excellait surtout dans la broderie, et l'on admirait avec raison, tous les ouvrages de ce genre qui sortaient de ses mains. La laine, la soie, l'or, l'argent y étaient employés avec une égale habileté. Par l'usage intelligent de ces matières, par l'heureux mélange qu'elle faisait des couleurs, et le bon goût qui la dirigeait dans tous ses ouvrages, elle savait donner à ses broderies un éclat et une richesse, qui les

plaçaient au premier rang, et les faisaient considérer comme autant de modèles. Quoiqu'elle n'eût jamais appris le dessin, et que dans sa cellule, elle fut réduite à se faire à elle-même ses propres modèles, on était étonné de la parfaite régularité, du goût exquis et de la grâce qui distinguaient toutes ses compositions. Il serait impossible d'évaluer le nombre de ses ouvrages ; car elle n'avait pas moins d'activité, dans cette sorte de travail, que de facilité et d'adresse. En 1721, M. de Belmont écrivait : " Outre " presque tous les ornements, qui sont présentement à la " Congrégation, elle a fourni, à toutes les paroisses du " Nord et du Sud du gouvernement de Montréal, des cha- " subles, des devants d'autel, des bouquets et d'autres orne- " ments." On a encore, aujourd'hui, à l'Eglise paroissiale de Ville-Marie, un ornement complet, à fond glacé d'argent, composé du devant d'autel, de la chasuble, des dalmatiques, dont toutes les broderies sont de la main de la Sœur LeBer. C'est une preuve, toujours subsistante, de son habileté, un monument de sa religion, bien digne d'être conservé précieusement dans le trésor de cette Eglise.

Elle sanctifiait son travail, en occupant alors son esprit et son cœur de la méditation des sujets de piété, qui avaient été la matière de ses lectures. Ses livres de prédilection étaient le Psautier et le Nouveau Testament, et avec beaucoup de raison : le Psautier est une exposition des sentiments intérieurs de JÉSUS-CHRIST, dont pour cela l'âme fidèle, ou l'Eglise sur la terre, fait sa nourriture de chaque jour, pour s'animer de sentiments semblables à ceux de son divin Epoux ; le Nouveau Testament, dans

le récit des actions et des paroles de JÉSUS, offre à l'âme fidèle, le modèle de la vie parfaite, et lui rappelle les espérances qu'elle attend. La Sœur LeBer s'était rendu ces deux livres si familiers, par ses fréquentes lectures, qu'elle les savait presque par cœur, et en pénétrait très bien le sens.

Tant de prières, tant d'exercices de piété joints à une vie si pauvre, si dure, continuée toujours la même pendant tant d'années, sont sans contredit, dans la Sœur LeBer, la preuve incontestable d'une vertu héroïque et d'un amour sans borne envers JÉSUS-CHRIST.

Bel exemple donné aux âmes chrétiennes qui, de nos jours, se dévouent au culte de la divine Eucharistie, en s'efforçant de répandre la connaissance et l'amour du Saint Sacrement.

Beau modèle surtout proposé aux Dames et Demoiselles de l'Œuvre des Tabernacles ; à l'endroit même où Jeanne LeBer travaillait, il y a deux cents ans, elles continuent son œuvre de charité et de zèle, en procurant aux églises pauvres ce qui leur est nécessaire pour l'honneur de JÉSUS-CHRIST au Très Saint Sacrement.

TANT que notre cœur aimera Dieu, il aura la vie ; mais s'il place son amour dans les créatures, il y trouvera la mort.

CE qui fait que les tièdes sont exposés à un si grand danger de se perdre, c'est que la tiédeur dissimule à l'âme le mal énorme qu'elle lui cause.

L'AUTEL ET LA CROIX EN AMÉRIQUE.

L'autel nous rappelle la Sainte Cène du Jeudi Saint et l'institution de la divine Eucharistie ; la Croix remet en notre mémoire le sacrifice sanglant du Calvaire, ses mérites infinis, d'où est sorti le salut du genre humain.

En racontant, le mois passé, les voyages des *Papas* et leurs travaux apostoliques, d'après les sagas du moine Dicuil, auteur de l'église primitive d'Irlande, nous avons dit que, sur les côtes de Gaspé, ils avaient établi le culte de la Croix parmi les *Crucientaux* ; c'est sur ce fait que nous revenons avec plus de détails.

Que les *Papas*, fuyant les Scandinaves païens, et cachant soigneusement leur retraite, aient pénétré dans le golfe St-Laurent ; qu'ils se soient réfugiés dans la presqu'île comprise entre ce fleuve, le Kennebec et la rivière Chaudière ; qu'ils aient fondé, comme le pense M. E. Beauvois, des établissements à Québec et à Montréal, il n'y a là rien que de très naturel ; mais cela ne suffit pas pour permettre de formuler une affirmation absolument positive.

Nous sommes plus autorisés à le faire pour la Baie de Chaleurs. Là, dès avant les voyages de Jacques Cartier, nous trouvons des tribus indiennes, conservant des restes nombreux de christianisme : particulièrement le culte de la Croix, des réminiscences frappantes de prières catholiques, et des ruines de Calvaires qui n'ont pu être élevés par les Indiens. Jacques Cartier, Champlain, le Père Le Clerq, le Père Lafiteau ont recueilli ces traces de civilisation chrétienne dans les provinces du Golfe, et ont surtout fait remarquer le nom de *Crucientaux* porté par certaines tribus indiennes, appelées aussi *Porte-Croix*.

Le Père Le Clerq habita douze ans la Gaspésie et l'Acadie. Il trouva chez les peuples de ces contrées des traditions sur la création de l'homme et le déluge de Nôé, qui semblent empruntées à la Genèse.

Frappé de ces similitudes, il disait : " Il se pourrait faire que ces peuples eussent quelques notions des mystères sacrés de notre sainte religion, qu'ils eussent même la connaissance et l'usage des Belles-Lettres." Et cependant le Père ignorait la migration des moines irlandais. Il ajoute que, avec le temps, ils purent retomber dans l'ignorance et l'idolâtrie, faute de ministres pour perfectionner leur instruction, et maintenir la pureté de la doctrine ; les chapelles de terre, de bois et d'écorce furent elles-mêmes détruites par l'intempérie des saisons ou les incursions des Skroelings ; mais des usages demeurèrent parmi ces pauvres peuplades redevenues infidèles.

La prière, qu'ils récitaient chaque matin au lever du soleil, est comme un écho du *Pater*. Ils disaient à l'astre brillant, la manifestation la plus majestueuse de la divinité :

" Donne-nous la vie et la santé, à nous et à nos familles, la nourriture de la journée, la victoire sur nos ennemis..."

Chose singulière ils possédaient la Croix *immissa*, la croix latine adoptée par les chrétiens d'Occident depuis le cinquième siècle.

Ce détail n'est point indifférent : si les Crucientaux avaient eu la croix *en monogramme*, ou la croix patibulaire *en Tau*, que l'on trouve chez les chrétiens d'Orient, on pourrait croire qu'ils l'avaient reçue d'Asie ; mais ici il n'y a plus de doute, ils n'ont pu la recevoir que des moines irlandais possédant le rite latin.

Les Gaspésiens portaient cette croix sur leurs membres, sur leurs vêtements ; ils la portaient à la main dans leurs cérémonies, à l'avant et à l'arrière de leurs canots et sur leurs raquettes dans leurs voyages ; elle ornait l'intérieur et l'extérieur de leurs cabanes, les langes de leurs enfants ; ils la considéraient comme le signe de leur supériorité sur les autres nations.

Il est certain que nuls peuples ne furent plus redoutés des Anglais que les tribus Micmaques de l'Acadie, les Souriquois et les Abénaquis du golfe Saint-Laurent.

Les conseils gaspésiens se réunissaient autour d'une grande croix, et chaque chef et conseiller en tenait une petite à la main.

Quand un Gaspésien était envoyé en ambassade, le grand *Sagamos* lui passait autour du cou une très belle croix et lui disait à la fin d'un discours éloquent :

“ Va, conserve cette croix qui te préservera de tout danger auprès de ceux auxquels nous t'envoyons ” ; c'était mieux que le calumet indien.

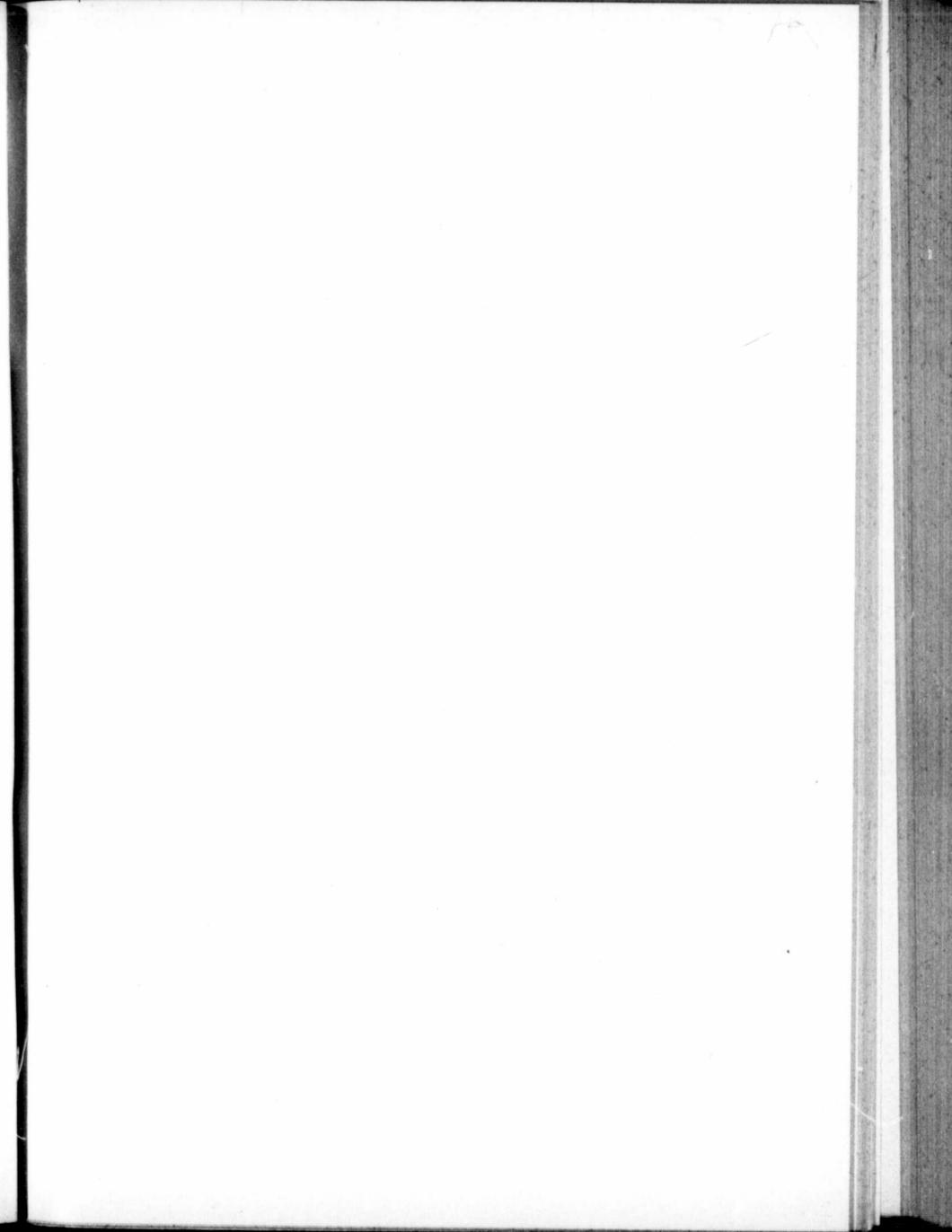
Les femmes enceintes en portaient une sur leur sein.

Un fait surtout caractéristique, le Gaspésien voulait une croix dans son linceuil d'écorce, et une croix sur sa tombe ; en sorte que ces cimetières paraissaient plutôt chrétiens que sauvages.

C'étaient là les échos touchants des prédications apostoliques des “ *Hommes blancs* ! ”

L'Eglise a bâti des monuments magnifiques pour couvrir d'ombre et de gloire le Pain, dont le Fils de Dieu a dit :

“ Ceci est mon Corps. ”



L'ALLELUIA ÉTERNEL.



J'ai cru... Je vois ! ..
Heureux jour qui m'a fait pour jamais à Jeanne et Marie .

LES TROIS VERTUS THÉOLOGALES

de foi, d'espérance, de charité.

L'âme fidèle qui, durant les jours de sa vie mortelle, a donné son assentiment à toutes les vérités révélées de Dieu, et qui a vécu de la vie de la foi en conformant sa conduite à sa croyance, verra bientôt luire à ses regards la lumineuse région de la gloire, dans laquelle il n'y a plus de voiles, mais où toutes les beautés peuvent être contemplées au grand jour et face à face "*tunc autem facie ad faciem.*" O foi précieuse !

L'âme chrétienne qui, au milieu des tribulations de son pèlerinage terrestre, a toujours mis sa confiance en Dieu, verra bientôt s'ouvrir devant elle le séjour promis de la félicité éternelle, le royaume des élus. O douce espérance !

L'âme généreuse, qui a tout subordonné à l'amour de son Dieu, sera bientôt pleinement unie à Lui : les obscurités de la Foi, les attentes de l'Espérance doivent cesser ; mais la Charité demeurera toujours. Portée aujourd'hui au ciel sur les ailes de ces trois vertus, l'âme voit ce qu'elle a cru, l'âme possède ce qu'elle a attendu, elle aime de toute l'étendue de son cœur dilaté par l'amour divin ce qu'elle a toujours aimé ici-bas.

Ah ! quand viendra le jour, où loin de cette terre
Aussi moi vers le ciel, je prendrai mon essor ;
Jour heureux, hâte-toi, viens m'unir à ma Mère ;
Viens m'unir à Jésus et que je chante encor :

Le ciel est ma patrie.

L'HOSTIE.

(D'après Madame de Swetchine).

L'Eternel est son nom, l'infini son essence ;
 Par delà les soleils son trône resplendit.
 Mais, un jour, il voulut révéler sa puissance,
 Et sur la terre il descendit.

Dans l'Hostie, effaçant les rayons de sa gloire,
 Il vit caché ; la foi l'y découvre, et l'amour
 Voudrait avec Jésus, dans l'or pur du ciboire,
 Vivre aussi caché, nuit et jour.

Jésus est là ; pouvant le faire, il l'a dû faire :
 L'amour se fait sa loi, je le crois, je le crois.
 Il est là, comme il fut sur ta cime, ô Calvaire,
 Dans les bras sanglants de la croix.

Il est là ; taisez-vous un moment dans mon âme,
 Murmures sourds du monde et bruits des passions :
 Des anges de l'autel, qu'un feu céleste enflamme,
 J'entends les acclamations.

Ils chantent le bonheur infini, sans mélange,
 Dont une seule goutte a transporté mon cœur,
 Cet avant-goût du ciel, qui fait que même l'ange
 Porte envie à l'homme vainqueur...

Venez-y donc ; venez, cœurs éteints par le doute
 Ou l'abandon cruel, et goûtez et voyez.
 C'est ici le refuge et la royale route,
 Ouverts aux pauvres dévoyés.

J. BONNEL.

CULTE DE SATAN AU XIX^{ème} SIÈCLE.

“ La franc-maçonnerie, disait naguère Léon XIII, n'est pas autre chose, au moins dans les hauts grades, que la religion occulte de Satan.”

Or, le culte indéniable qu'on rend à Satan, dans les arrière-loge maçonniques, est honteux ! Satan y est *adoré* comme le souverain de la matière, le dieu de l'Univers, le grand Inventeur de toutes les découvertes, le grand Architecte. *L'Hymne à Satan*, composé pour les agapes maçonniques, a été chanté dernièrement dans les rues de Rome : c'est une invocation satanique, une injurieuse déclamation contre les prêtres catholiques, contre l'archange Michel, contre Jéhovah ; c'est une ignoble glorification des divinités païennes et des hérésiarques modernes, coryphées de Satan, le Grand ! de Satan, l'égal du Christ,—de Satan, le Dieu de la révolte légitime,—de Satan, qui mettra à mort le Grand Tyran,—de Satan, divin Maître Excelsus Excelsior.

Les Lucifériens singent toutes les cérémonies du culte catholique : ils ont la “ Messe Noire,” une parodie pleine de blasphèmes de la Messe ; ils ont leur Pater, leur Credo, leurs formules d'invocation, leur Décalogue emprunté au Talmud juif.

Leur programme est partout le même : haine du Crucifix, qu'il faut jeter à la voirie ; détruire la foi chrétienne dans les esprits ; faire régner Lucifer, corrompre la femme et l'enfant ; avilir le Sacerdoce ; détruire la Papauté ; ruiner le catholicisme par tous les moyens ; haine au Christ ! Qui pourrait dire les outrages que *Jésus-Eucharistie* a dû recevoir dans les cérémonies palladistes !

Il n'y a pas longtemps, un visiteur d'ordre, prêtre très sage, très prudent, n'aimant à dire que ce qu'il savait bien, affirmait l'existence, dans un certain quartier de Paris, de *vingt-deux* autels, consacrés au démon et servant à des pratiques sacrilèges.

Des groupes d'occultistes ont (chose horrible !) des pourvoyeuses d'hosties consacrées, d'abominables femmes qui, pour des motifs plus ou moins avouables, se présentent dans les églises où elles sont inconnues, s'approchent de la Table sainte, reçoivent Notre-Seigneur, le retirent secrètement de leur bouche et vont le remettre aux mains des sacrilèges et impies F. : , pour servir à des abominations qu'on ne peut révéler. !

Une profanation.—Un horrible sacrilège a été commis dernièrement dans l'église de Dilao, (île de Lucas). Deux cents hosties consacrées ont été enlevées du tabernacle et répandues ça et là dans la rue. Un *Triduum* solennel de réparation a été célébré.

Vols sacrilèges à Saint-Mathias.—Il n'est pas nécessaire de donner les détails des pillages successifs de l'église de Saint-Mathias ; tout cela est triste et navrant.

Des mains sacrilèges ont osé se porter sur le Tabernacle de Jésus-Christ, retirer les saintes espèces et enlever la custode renfermant la Sainte Réserve ! C'est le plus criminel des actes de dévastation qui ont été commis.

A nous de dire et de répéter avec plus de douleur que jamais : " Pour les insultes faites à vos images, la violation de vos sanctuaires, les outrages au saint Tabernacle :— Pardon, Seigneur, *mille fois* pardon ! "

Ces crimes que nous connaissons, et bien d'autres que nous ne pouvons que soupçonner, nous font un devoir d'apaiser la colère divine, prête à éclater sur la terre.

Le Grand Coup.—Sans prétendre justifier la brochure, de ce nom, de toutes les critiques dont elle a été l'objet, ne pouvons-nous pas dire que le monde a grand besoin de *faire pénitence*, de se convertir? "Pénitence! Pénitence," a dit la sainte Vierge, à la Salette et à Lourdes; le salut est et ne peut être que dans la pénitence.

Les âmes justes ne doivent pas se troubler des menaces célestes; ces menaces ne sont que pour les coupables. Les révélations privées ne nécessitent nullement l'assentiment de notre foi; les fidèles ne doivent pas préjuger de telles questions; en attendant une décision authentique de l'Eglise, qu'ils se tiennent calmes et suivent la direction de leurs pasteurs autorisés, les Evêques.

Que les fidèles se souviennent des menaces du prophète Jonas à Ninive. Au bout de quarante jours, Ninive ne fut pas détruite, parce que les Ninivites expièrent sur la cendre, par le jeûne et le cilice, leurs abominations. S'il y avait eu seulement *dix justes* dans Sodome, le feu du ciel ne serait pas descendu sur les cinq villes coupables.

Or, de nos jours, en Europe et en Canada, si les iniquités abondent, n'y a-t-il pas une foule de communautés religieuses, qui sont dans la société comme des paratonnerres contre la colère divine; n'y a-t-il pas une foule d'enfants qui prient tous les jours et dont le cœur innocent attire les complaisances de Dieu; n'y a-t-il pas, même dans le monde, une foule de personnes chrétiennes, quelquefois

d'une haute sainteté, qui peuvent faire contrepoids aux iniquités des pécheurs ?

Là, est un mystère que Dieu seul connaît ; toutefois, ayons l'assurance que la Justice divine en ce monde est toujours tempérée par la Miséricorde.

L'Adoration du Saint Sacrement, à Montmartre.—Le Bulletin de l'Œuvre du vœu national, du 3 janvier 1896, contenait un tableau statistique bien consolant.

Il est établi que le nombre des Adorateurs devient de plus en plus grand.

Il fut

En 1881	de	977	En 1889	de	4888
1882	"	2552	1890	"	4907
1883	"	3915	1891	"	6340
1884	"	4226	1892	"	6366
1885	"	4919	1893	"	6681
1886	"	4798	1894	"	11013
1887	"	4589	1895	"	12511
1888	"	4756			

L'ŒUVRE DES TABERNACLES A MONTRÉAL.

Le compte rendu de l'année 1895 vient d'être publié ; c'est le vingt et unième rapport de cette Œuvre magnifique, dont le but est de fournir aux églises pauvres des ornements et les objets nécessaires au culte.

Chaque année en effet, a lieu une distribution considérable de vases sacrés et de linges d'autel à un grand nombre de chapelles et d'églises pauvres du Canada et des Etats-Unis.

Durant l'année 1895, l'Œuvre des Tabernacles a assisté 123 paroisses, dont *cinquante-cinq* ont reçu un assortiment complet de toile.

L'Œuvre des Tabernacles a été honorée, le 25 avril dernier, de *l'affiliation* à l'Archiconfrérie romaine de l'Adoration perpétuelle du T. Saint Sacrement et des églises pauvres ; par là, elle a acquis pour ses membres le droit de puiser, dans le trésor de l'Eglise, les plus précieuses indulgences.

Cette faveur lui a été accordée en l'année du *deuxième centenaire* de l'entrée en réclusion de Mlle Jeanne Le Ber, la pieuse Solitaire qui, dès les premiers jours de la colonie, fut l'instigatrice de l'Œuvre et en est aujourd'hui considérée comme la patronne.

D'après le dernier recensement, le nombre des associés s'élève à 1245 ; un certain nombre cependant n'ont point encore versé leur contribution annuelle de 50 centins.

Les dames et demoiselles, travaillant à domicile, sont au nombre de *cent cinquante* ; celui des dames et demoiselles, qui prennent part aux réunions communes de couture, varie entre trente et cinquante.

Les réunions ont lieu le second et le quatrième vendredi du mois ; les autres vendredis sont libres. La salle des assemblées, à Notre-Dame de Pitié, est ouverte à une heure et le travail se continue jusqu'à cinq heures.

Il est du devoir des dames associées de travailler à augmenter le nombre des *ouvrières* de l'Œuvre des Tabernacles et celui des agrégés.

Toute personne, y compris les enfants, a droit de s'agréger moyennant la contribution de 50 centins. Les défunts

même bénéficient des avantages spirituels de l'Œuvre, quand la contribution est offerte en leur nom.

On est prié d'informer la Sœur directrice, lorsqu'un associé se retire, ou qu'un membre est décédé.

Outre le privilège des indulgences mentionnées dans le billet d'agrégation, *quatre* messes sont dites chaque mois pour les Associés : une pour les vivants, une autre pour les défunts, une troisième pour les bienfaiteurs et une quatrième pour intentions particulières.

Dans l'espérance d'augmenter les revenus de l'Œuvre, Mgr l'Archevêque de Montréal a approuvé le débit des listes de la colonisation.

Tout don en faveur de l'Œuvre est reçu avec grande reconnaissance.

Plusieurs Curés ont bien voulu, durant l'année dernière, adresser à l'Œuvre, des vieux ornements qui ne pouvaient plus servir ; on a tiré de ces divers envois le meilleur parti possible.

Il serait à désirer qu'on accusât toujours réception des objets, envoyés soit aux missions, soit aux églises pauvres.

Le salut annuel de l'Œuvre des Tabernacles est fixé au 29 janvier, fête de Saint François de Sales.

La fête de l'Exposition annuelle a généralement lieu au commencement de juin. Cette année encore, vu l'exiguité du local, l'Exposition ne pourra avoir lieu.

Toute communication ou demande devra être adressée :
Sœur Directrice de l'Œuvre des Tabernacles,

Congrégation de Notre-Dame,

Montréal, P. Q.

